Plan d'occupation des sols sur le secteur d'ISOPARC

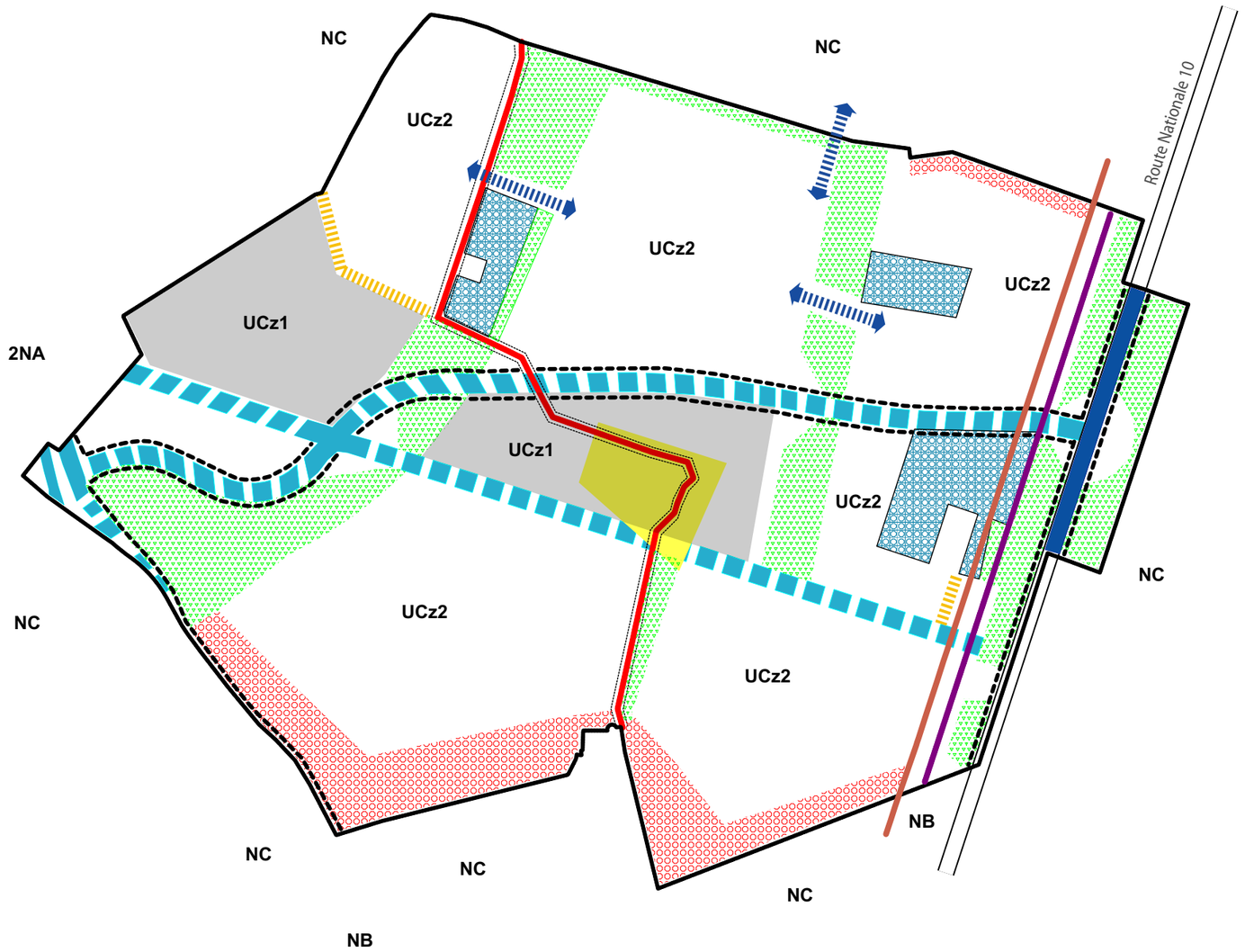

- Limite de zone
- Espace public à conserver
- Espace public majeur à créer
- Passage dans espace paysager
- Continuité de voirie à assurer
- Chemin de grande randonnée à conserver
- Espace paysager à aménager
- Espace boisé classé à conserver
- Espace boisé classé à créer
- Site archéologique
- Voie à desserte limitée
- Ligne de recul minimal des constructions
- Lutte contre le bruit - arr. préf. du 17/04/01 Secteurs affectés par le bruit